



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 Mars 2017 à 20h30

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C .

Absents excusés : POROLI F (a donné procuration à BRILLIARD M.), VERGES B.

Séance présidée par Monsieur Philippe LOOS, Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime BRILLARD

Après lecture de l'ordre du jour, Monsieur le maire ouvre la séance à 20H50.

Ordre du jour

1-Validation du Compte rendu du CM du 7/02/2017

Le Conseil Municipal valide le compte Rendu à l'unanimité.

2- CA 2016 commune et budgets annexes

Monsieur GOMES Daniel, 1^{er} adjoint, prend la présidence pour les votes des CA des différents budgets.

CA- budget COMMUNAL

Fonctionnement :

Dépenses	1 106 713,92 €
Recettes (y compris 002)	1 460 207,07 €
Résultat de clôture :	353 493,15 €

Investissement :

Dépenses	718 218,33 €
Recettes (y compris 002)	563 153,90 €
Résultat :	- 155 064,43 €

Solde des restes à réaliser :	- 149 648,87 €
Besoin de financement :	304 713,30 €

CA-RMC

Fonctionnement :	
Dépenses	237 510,65 €
Recettes (y compris 002)	828 301,25 €
Résultat de clôture :	590 790,60 €
Investissement :	
Dépenses	832 909,9 €
Recettes (y compris 002)	566 593,13 €
Résultat :	- 266 316,77 €
Solde des restes à réaliser :	-71 687,19 €
Besoin de financement :	594 460,87 €

CA-BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement :	
Dépenses	210 206,74 €
Recettes (y compris 002)	339 394,97 €
Résultat de clôture :	129 188,23 €
Investissement :	
Dépenses	257 015,18 €
Recettes (y compris 002)	241 455,49 €
Résultat :	- 15 559,69 €
Solde des restes à réaliser :	39 479,91 €
Besoin de financement :	55 039,60 €

CA- BUDGET ANNEXE BOIS ET FORETS

Fonctionnement :	
Dépenses	612,63 €
Recettes (y compris 002)	13 754,96 €
Résultat de clôture :	13 142,33 €
Investissement :	
Dépenses (y compris 001)	0,00 €
Recettes	0,00 €
Résultat :	0,00 €
Solde des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	0,00 €

CA-Centre Communal d'Action Sociale

Fonctionnement :	
Dépenses	534,00 €
Recettes (y compris 002)	2 308,53 €
Résultat de clôture :	1 774,53 €

Investissement :	
Dépenses	0,00 €
Recettes (y compris 002)	57,93 €
Résultat :	57,93 €
Solde des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	0,00 €

Au moment du vote des comptes administratifs, Monsieur le Maire quitte la salle de réunion. L'ensemble des comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

Les comptes de gestion, dressés par le trésorier de Mont-Louis, sont également approuvés à l'unanimité.

3-Comptes de gestion 2016

Les mêmes chiffres sont présentés concernant les comptes de gestion, ceux-ci ont été transmis par le trésorier de Mont-Louis, et correspondent à nos données comptables.

Les Comptes de gestion sont également approuvés à l'unanimité.

4-Affectations de résultats

Le budget communal principal, le budget annexe Remontées Mécaniques et Commercial et le budget de l'eau présentent un déficit d'investissement. Il convient alors de couvrir le déficit de chacun de ces budgets en affectant une partie de l'excédent de fonctionnement.

Etant donné que le résultat du le budget Remontées Mécaniques et Commercial n'est pas suffisant pour couvrir le déficit d'investissement, il n'y aura donc pas de report en fonctionnement .

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les tableaux suivants :

Budget Communal

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Résultat de l'exercice 2016	129 255,06 €
Résultats antérieurs reportés	224 268,09 €
Résultat à affecter	353 493,15 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-155 064,43 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	- 149 648,87 €
Besoin de financement :	304 713,30 €
AFFECTATION possible	353 493,15€
Affectation en réserve R 1068 en investissement	304.713,30 €
Report en Fonctionnement R 002	48 779,85€

Budget Remontées Mécaniques et Commercial

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Résultat de l'exercice 2016	362 439,24 €
Résultats antérieurs reportés	228 351,36 €
Résultat à affecter	590 790,60 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-522 773,68 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	- 71 687,19 €
Besoin de financement :	594 460,87 €
AFFECTATION possible	590 790,60 €
Affectation en réserve R 1068 en investissement	590 790,60 €
Report en Fonctionnement R 002	0 €

Budget de l'Eau

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Résultat de l'exercice 2016	72 439,28 €
Résultats antérieurs reportés	56 748,95 €
Résultat à affecter	129 188,23 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-15 559,69 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	-39 479,91 €
Besoin de financement :	55 039,60 €
AFFECTATION possible	0 €
Affectation en réserve R 1068 en investissement	55 039,60 €
Report en Fonctionnement R 002	74 148,63 €

5-Prix de l'eau Formiguères

Monsieur le maire informe l'assemblée que le montant des redevances modernisation des réseaux à payer à l'Agence de l'eau est passé de 0,16 €/m³ à 0,155 €/m³.

Il propose d'ajuster les tarifs en fonction de ces changements.

Aucun autre tarif n'est modifié par rapport à 2016.

6-Prix de l'eau Villeneuve

Monsieur le maire informe l'assemblée que le montant du tarif de l'eau évolue pour Villeneuve de Formiguères. En effet le prix de l'eau passe de 219,35€ HT à 243,25 Euros H.T. par habitation principale et de 89,90€ HT à 99,74€ HT pour les résidences secondaires

7-Règlement d'affouage Résidence principale et secondaire pour Formiguères et Villeneuve de Formiguères

Monsieur le Maire a donné lecture à l'assemblée du règlement d'affouage.

Pour une résidence principale (résident plus de 6 mois dans l'année) le cubage autorisé est estimé à 10m³ pour Formiguères et de 20 m³ pour Villeneuve de Formiguères, pour une résidence secondaire (résident moins de 6 mois dans l'année) il est de 5m³.

Pour les résidences secondaire, si un affouagiste ne coupe pas son lot, celui-ci sera réattribué, l'affouagiste n'aura pas droit à un nouveau lot pendant trois ans.

8-Subventions associations

La commune a reçu plusieurs demandes de subventions, celles-ci sont citées unes à unes. Une discussion a été effectuée concernant chaque association, considérant l'intérêt pour la commune d'attribuer ou pas une subvention selon les besoins de l'association et surtout selon l'intérêt local.

La liste ci-dessous correspond aux associations retenues pour attribuer les subventions.

Nom de l'association	Montant attribué
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Capcir	1 200 €
Rugby Athletic Cerdagne Capcir	200 €
Ski Club Haut Conflent	100 €
Randonnée des Hauts Cantons	100 €
Ecole de Musique Capcir Haut-Conflent	400 €
ADMR	100 €
Football Club Cerdagne	100 €
Les Restaurants du Coeur	200 €
Ski et Snowboard Club La Quillane	100 €
Hockey Club	80 €
Association Loisirs et Culture	30 000 €
Total	32 580 €

Une convention particulière est prise avec l'association Loisirs et Culture.

L'Association Loisirs et Culture organise depuis plusieurs années les animations et activités culturelles sur la commune, telles que les feux de la Saint Jean, la fête médiévale, les concours de pétanque, les sorties du 3^{ème} âge, les activités pour les enfants, les rifles et diverses animations.

Le Conseil Municipal vote une subvention pour un montant de 30 000 €.

9-Modification Statuts du SYDEEL

Le Syndicat Département d'Energies et d'Electricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66) propose un changement de statut par rapport à un changement de nom.

Il est proposé d'enlever « **Pyrénées Orientales** » sur le NOM du SYDEEL66 et de remplacer par « **Pays Catalan** », le logo sera modifié dans ce sens, le nom usuel restera SYDEEL66.

10-Don commune de LAUCOURT

La commune de Laucourt est en grande difficultés financière, suite à un accident survenu sur sa commune. En effet des bénévoles de la commune ont proposé leur aide pour faire de l'égavage sur la place communale et un accident est survenu. Après jugement et appel, le verdict est tombé : la commune doit 650 000 € d'indemnités aux familles.

Le Conseil Municipal vote une subvention pour un montant de 50€.

11-Redevance Telecom 2016 –RODP 2017

Les montants de référence destinés au calcul de la redevance citée en objet sont fixés pour 2017 en tenant compte de l'évolution de l'index général des prix des travaux publics à savoir :

	Artères (€/Km)		Installations radioélectriques (pylône, antenne de téléphonie mobile, armoire technique)	Autres (cabine téléphonique, sous répartiteur) (€/m²)
	Souterrain	Aérien		
Domaine public routier communal	38 ,05	50,74	Non plafonné	25,37

Article 2 : Ce montant s'établit, compte tenu des longueurs de réseaux, des surfaces des installations radioélectriques et autres installations de voirie à :

Artères :

En souterrain : $38.05 \text{ €} \times 12,102 \text{ Km} = 460,48 \text{ €}$

En aérien : $50,74 \text{ €} \times 8,03 \text{ Km} = 407,44 \text{ €}$

12-Validation rapport CLET

Monsieur le Maire a donné lecture à l'assemblée du rapport de la CLET avec le détail des nouveaux montants des charges transférées à la Communauté de commune.

Questions diverses

La séance est levée à 23h40.